



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal le 21 mars 2016

L'an deux mil seize, le lundi vingt-et-un mars à 19h30, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Poissant Christian.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal le 11 mars 2016

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Christian POISSANT, Philippe FREMONT, Jacqueline HORN, Eric PAUCHET, Gil GUILBERT,
Daniel DARRY, Hubert PICARD, Viviane LECLUSE, Anne-Sophie MARATRAY, Béatrice
BARRERE, Olivier LESUEUR, Brigitte CAVALLERO-DUBOIS

Absents excusés:

Sonia BENAVIDES, procuration donnée à Philippe FREMONT

Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN, procuration donnée à Gil GUILBERT

Absent :

Jean-Marc SEVESTRE

Secrétaire de séance : Gil GUILBERT

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité

■ Réfection du trottoir Rue de la Chaupière

Après avoir exposé le devis estimatif établi par BET « Ingénierie et Conseil du Pays de Bray », située 1b Route du Pontier Blond, 76 270 MESNIERES-EN-BRAY, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de réaliser les travaux de réfection du trottoir de la Rue de la Chaupière pour un montant estimatif de 41 000.00 € HT (49 200.00 € TTC) et autorise Monsieur le Maire :

- à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat et du Département.
- à signer les pièces nécessaires pour lancer l'appel d'offres selon la procédure adaptée, et traiter avec l'entreprise qui sera retenue pour effectuer les travaux.

■ **Avenant au marché de travaux « restructuration de l'ancienne école en locaux mairie »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux complémentaires d'isolation et d'aéro-gommage de la façade ont été demandés à l'entreprise « Denis&Associés » dans le cadre de la restructuration de l'ancienne école en locaux mairie, pour un montant estimatif de 17 200€ HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de restructuration de l'ancienne école en locaux mairie.

■ **Fiscalisation des contributions communales 2016**

Le Comité Syndical des Bassins Versants de La Fontaine, La Caboterie et Saint-Martin-de-Boscherville ayant voté pour la fiscalisation des participations communales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas s'opposer au recouvrement des contributions par voie fiscale.

■ **Budget Assainissement : Compte administratif 2015 et Budget 2016**

Le Compte Administratif 2015 du Budget Assainissement présenté par Monsieur Philippe FREMONT est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2016 Assainissement de la Commune présenté par Monsieur Philippe FREMONT, premier adjoint au Maire, et qui s'équilibre comme suit :

- Section d'exploitation à : 131 601.00 €
- Section d'investissement à : 132 639.00 €

■ **Redevance assainissement**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de diminuer la part communale de la Collecte et traitement des eaux usées.

La taxe communale passe de 1.30 € HT à 1.20 € HT le m³ d'eau à compter du 1^{er} septembre 2016.

■ **Budget Lotissement : Compte administratif 2015 et Budget 2016**

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Lotissement présenté par Monsieur Philippe FREMONT est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Annexe 2016 Lotissement de la Commune présenté par Monsieur Philippe FREMONT, premier adjoint au Maire, et qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement à : 347 811.00 €

- Section d'investissement à : 90 723.00 €

■ Budget Principal : Compte administratif 2015 et Budget 2016

Le Compte Administratif 2015 du Budget Principal présenté par Monsieur Philippe FREMONT est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2016 de la Commune présenté par Monsieur Philippe FREMONT, premier adjoint au Maire, et qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement à : 1 651 290,00 €

- Section d'investissement à : 1 036 100,00 €

■ Réfection de la toiture de l'église

Après avoir exposé le devis estimatif établi par l'entreprise F-L COUVERTURE, située ZA la Rouge Grange, 76 570 PAVILLY, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réaliser les travaux de réfection de la toiture de l'église de Montigny pour un montant estimatif de 32 449.20 € HT (38 939.04 € TTC) et autorise Monsieur le Maire :

■ à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux.

■ à signer les pièces nécessaires pour lancer l'appel d'offres selon la procédure adaptée, et traiter avec l'entreprise qui sera retenue pour effectuer les travaux.

■ Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2016 les taux de référence communaux suivants :

▪ Taxe d'habitation	:	18.88 %
▪ Taxe foncière (bâti)	:	24.34 %
▪ Taxe foncière (non bâti)	:	48.50 %
▪ CFE	:	19.73 %

■ Programme des travaux 2016 du Syndicat Départemental d'Energie (2^{ème} partie)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme des travaux 2016 préparé par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE76) pour les dossiers suivants :

Rue des Blancs Hameaux (Dossier 5982 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 12 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 12 lanternes de types « M8 » 70W avec source à Leds
- Fourniture et pose d'1 mât d'éclairage public de 6m de hauteur équipé d'une lanterne de type « M8 » 70W avec source à Leds.

Montant total des travaux HT : 16 520 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **4 500 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **3 304 €**

Montant total des travaux TTC : 19 824 €

Rue du Vauchel (Dossier 5981 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 9 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 9 lanternes de type « M8 » 70W avec source à Leds

Montant total des travaux HT : 10 690 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **2 855 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune **2 138 €**

Montant total des travaux TTC : 12 828 €

Rue de la chaudière (Dossier 5983 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 7 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 7 lanternes de type « M8 » 70W avec source à Leds

Montant total des travaux HT : 8 425 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **2 260 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **1 685 €**

Montant total des travaux TTC : 10 110 €

Façade Mairie (6488 version 1.2)

Réseau d'éclairage public :

Ouverture, remblaiement et réfection de 130m de tranchée.

Fourniture et pose de 115m de câble d'éclairage public souterrain de type 3x10mm² sous fourreau Ø63mm et drain de terre 25² Cu.

Fourniture et pose de 15m de câble d'éclairage public souterrain de type 5x10mm² sous fourreau Ø63mm et drain de terre 25² Cu.

Fourniture et pose de 365m de câble d'éclairage public souterrain de type 2x16mm² à poser sur façade.

Fourniture et pose de : 10 Light Up Professionnel, 5 Appliques Glim Cube, 1 projecteur Woody, 3 bornes Miniref à Leds 18W, 1 projecteur Mica B 150W, 4 Projecteurs Nanos Focus, 2 projecteurs FL20.

Montant total des travaux HT : 39 890 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **14 835 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **7 978 €**

Montant total des travaux TTC : 47 868 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- adopte le projet du programme 2016 cité ci-dessus,
- décide d'inscrire la dépense d'investissement au budget primitif 2016 de la commune pour un montant de **39 555 € TTC** (dont TVA récupérable 15 105 €),
- demande au SDE76 de programmer ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

■ Forage du Puisard, Rue des champs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire curer le puisard Rue des Champs afin d'éviter de nouvelles inondations.

Au vu de l'urgence des travaux, le devis de l'entreprise « Forages de la Varenne » pour un montant de 10 020 € TTC a été signé le 16/03/2016.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette décision.

■ Demandes de subventions

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions pour l'année 2016 aux associations et coopératives suivantes :

CAUE	127.57 €
ADM76 (association Dépt des Maires)	285.97 €
ADMR	300 €

Le Conseil Municipal décide à 7 abstentions et 7 voix pour, d'attribuer une subvention pour l'année 2016 à :

Paroisse de Saint Martin de Boscherville	100 €
--	-------

■ Questions diverses

- Entretien de voirie pour l'année 2016 :
Résidence Beauchamp, Rue du Calvaire, Blancs Hameaux (allées 7 à 19, gauche)
- Bilan de la réunion avec La Vaupalière pour la rentrée 2016
- Le prochain conseil municipal est fixé le lundi 25 avril 2016 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20

Le Maire
Christian POISSANT